Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 02.19.2018 Page 1 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

## **SECTION 1: Identification**

## Identificateur du produit

Nom du produit : Hydroxyde de sodium, 1,54 N

**Code produit :** SH6257SS

#### Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non

déterminé ou non disponible

#### Détails du fabricant ou fournisseur

# Fabricant :

**États-Unis** 

AquaPhoenix Scientific, Inc. 860 Gitts Run Road Hanover, PA 17331 1-717-632-1291

#### Ligne d'urgence :

**États-Unis** 

ChemTel Inc

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585

## **SECTION 2: Identification de danger**

#### Classification SGH:

Corrosif pour les métaux, catégorie 1 Corrosion de la peau, catégorie 1A Troubles sévères des yeux, catégorie 1

## Éléments d'étiquetage

## Pictogrammes de danger :



## Mentions d'avertissement : Danger

## Mentions de danger :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

H318 Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

#### Déclarations de mise en garde :

P234 Conserver uniquement dans le contenant d'origine.

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 02.19.2018 Page 2 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

une protection du visage.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle n'attaque les matériaux environnants

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303+P361+P353 IF ON SKIN (or hair): Remove/Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

P304+P340 IF INHALED: Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P321 Traitement spécifique (Voir les autres directives de premiers soins sur cette étiquette).

P305+P351+P338 IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.

P406 Store in corrosive resistant container with a resistant inner liner.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

P501 Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulation.

## Dangers non classés par ailleurs :Aucun(e)

## SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 1310-73-2	Hydroxyde de sodium	6.16
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau désionisée	93.84

Informations supplémentaires : Aucun(e)

## **SECTION 4: Mesures de premiers soins**

## Description des mesures de premier secours

## Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

#### Après inhalation:

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Consulter un médecin en cas de malaise

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

## Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés

Laver la zone avec au savon et à l'eau

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

## Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposé doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 02.19.2018 Page 3 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

#### Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Ne PAS faire vomir

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau

## Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

## Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

#### **Symptômes et effets retardés :**

Non déterminé ou non disponible

#### Soin médical immédiat et traitement spécial requis

## **Traitement spécifique:**

Non déterminé ou non disponible

## Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

## SECTION 5 : Mesures de luttes contre l'incendie

#### Agent d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

#### Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

#### Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs Peuvent former des mélanges corrosifs avec de l'eau

## **Équipements de protection particuliers des pompiers :**

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

## Précautions particulières :

Non déterminé ou non disponible

## SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

## Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

#### Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

#### Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.19.2018 Page 4 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

#### Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

## SECTION 7: Manutention et entreposage

## Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

## Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Conserver le conteneur bien fermé.

Protéger contre le gel et les dommages matériels.

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Conserver dans un contenant résistant aux matières corrosives et possédant un revêtement intérieur résistant.

# SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
ACGIH	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	ACGIH VLS C 2,0 mg/m <sup>3</sup>
United States (OSHA)	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	OSHA LEP MPT 2,0 mg/m <sup>3</sup>
NIOSH	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	NIOSH LER C 2,0 mg/m <sup>3</sup>
	Hydroxyde de sodium	1310-73-2	NIOSH IDLH 10,0 mg/m <sup>3</sup>

## Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

## Informations sur les procédures de surveillance :

Il peut être requis de surveiller la concentration de substances dans la zone respiratoire des travailleurs ou sur le lieu de travail en général pour confirmer la conformité avec les valeurs VLEP et la pertinence des contrôles de l'exposition.

La surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances.

#### Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

## Équipement de protection individuelle

## Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

## Protection corporelle et cutanée :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 02.19.2018 Page 5 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

#### **Protection respiratoire:**

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

## Mesures générales d'hygiène :

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.

Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.

Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

## **SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques**

## Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide clair et incolore
Odeur :	Inodore
Seuil d'odeur :	Non déterminé ou non disponible
Valeur pH:	13,3
Point de fusion / point de congélation :	Environ 0 °C
Point/intervalle d'ébullition :	Environ 100 °C
Point d'éclair :	Non déterminé ou non disponible
Taux d'évaporation :	Non déterminé ou non disponible
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé ou non disponible
Limite d'explosion supérieure :	Non explosif
Limite d'explosion inférieure :	Non explosif
Pression de vapeur :	14 mm Hg à 20 °C
Densité de vapeur :	> 1
Densité :	Non déterminé ou non disponible
Densité relative :	Approx. 1g/cm³
Solubilités :	Soluble dans l'eau :
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé ou non disponible
Température d'autoinflammation :	Non déterminé ou non disponible
Température de décomposition :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité dynamique :	Non déterminé ou non disponible
Viscosité cinématique :	Non déterminé ou non disponible
Propriétés explosives	Non déterminé ou non disponible
Propriétés comburantes	Non déterminé ou non disponible

## Informations supplémentaires

## SECTION 10 : Stabilité et réactivité

## Réactivité :

Solution attacks metals such as aluminum, tin, lead and zinc. Also, generates heat on exposure to acids. Aqueous solutions react violently with acids.

## Stabilité chimique :

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 02.19.2018 Page 6 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

#### Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### Conditions à éviter :

Matériaux incompatibles, chaleur excessive.

#### Matériaux incompatibles :

Acides, matières organiques, solvents chlorées, aluminum, phosphore, étain/oxydes d'étain, zinc.

## Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de sodium, hydrogène.

## **SECTION 11: Informations toxicologiques**

## Toxicité aiguë

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Hydroxyde de sodium	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

#### Dommages/irritations oculaires sévères

**Évaluation :** Provoque de sérieuses lésions aux yeux. **Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Cancérogénicité

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

## Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## **Toxicité reproductrice**

Évaluation: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 02.19.2018 Page 7 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

## Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité par aspiration

**Évaluation**: Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

## **SECTION 12: Informations écologiques**

#### Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Toxicité chronique (à long terme)

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Persistance et dégradabilité

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

## Potentiel bioaccumulatif

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

#### Mobilité dans le sol

**Données sur le produit :** Aucune donnée disponible. **Données sur la substance :** Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

## SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

#### Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables

## **SECTION 14: Informations relatives au transport**

## Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 02.19.2018 Page 8 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

N° UN	UN1824
Nom d'expédition approprié UN	Solution d'hydroxyde de sodium
Classe(s) de danger UN pour le transport	8
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

## Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN1824
Nom d'expédition approprié UN	Solution d'hydroxyde de sodium
Classe(s) de danger UN pour le transport	8
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

# Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN1824
Nom d'expédition approprié UN	Solution d'hydroxyde de sodium
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 COGROSIVE
Groupe d'emballage	II
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

# SECTION 15 : Informations réglementaires

## Réglementations du Canada

## Liste intérieure des substances (DSL) :

1310-73-2	Hydroxyde de sodium	répertori é
7732-18-5	Eau désionisée	répertori é

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

## **SECTION 16 : Informations supplémentaires**

Selon la règlementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

**Date de préparation initiale :** 02.19.2018 Page 9 sur 9

## Hydroxyde de sodium, 1,54 N

Sigles et abréviations : Aucun(e)

## Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits dangereux et les directives SIMDUT 2015. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

**NFPA:** 3-0-0-cor **HMIS:** 3-0-0-X

Date de préparation initiale : 02.19.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit